



Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)

CARE



Approche Coordonnée
pour la **RE**insertion des personnes
victimes de traite rentrant volontairement
depuis l'Autriche, l'Espagne, la France,
la Grèce, l'Italie, la Pologne, le Portugal
et le Royaume-Uni

À propos de l'OIM

L'Organisation Internationale pour les Migrations est l'organisation intergouvernementale chef de file dans le domaine des migrations avec plus de 470 bureaux dans le monde. L'OIM croit fermement que les migrations organisées, s'effectuant dans des conditions décentes, profitent à la fois aux migrants et à la société. L'OIM offre un soutien direct aux personnes victimes de traite en coopération avec ses partenaires. Cette aide peut notamment comprendre : un hébergement sécurisé, un soutien médical et psychosocial, une formation professionnelle ainsi qu'une aide à la réinsertion économique afin de favoriser un retour volontaire, sûr et digne.

www.iom.int



CARE

CARE est un projet mis en place par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) avec le soutien du Ministère des affaires étrangères français, du Ministère des affaires étrangères britannique, du Ministère de l'intérieur autrichien, du Service du renseignement criminel autrichien, de la Commission portugaise pour la citoyenneté et l'égalité des genres et du Bureau du Procureur général espagnol.

Le projet, principalement financé par le Fonds européen pour le retour, vise à fournir une aide flexible et sur-mesure aux personnes victimes de traite rentrant volontairement depuis l'Autriche, l'Espagne, la France, la Grèce, l'Italie, la Pologne le Portugal et le Royaume-Uni vers leurs pays d'origine. Plus spécifiquement, le projet met en place une approche coordonnée comprenant des activités préalables au départ, une assistance immédiate à l'arrivée, ainsi qu'une aide à la réinsertion pour les personnes victimes de traite. L'aide à la réinsertion est globale et adaptée aux besoins individuels, pour que la période de transition se déroule le plus harmonieusement possible et que le risque de ré-exploitation soit réduit.

Le projet proposera une assistance sur-mesure à 130 personnes victimes de traite, dont 10 mineurs.



Projet financé par le Fonds européen pour le retour

Bénéficiaire du soutien de CARE



■ Qui peut bénéficier de CARE?

Toutes les personnes victimes de traite, adultes ou mineures, rentrant volontairement depuis l'Autriche, l'Espagne, la France, la Grèce, l'Italie, la Pologne, le Portugal et le Royaume-Uni vers leurs pays d'origine (hors Union européenne) entre septembre 2013 et décembre 2015.

■ En quoi consiste l'aide de CARE?

CARE peut apporter un soutien individuel aux personnes victimes de traite, selon les besoins : un accueil à l'aéroport, un hébergement sécurisé, un bilan de santé et un transport secondaire jusqu'à la destination finale. Une aide à la réinsertion spécifique aux besoins de chaque personne victime pourra inclure, selon les besoins individuels : des soins médicaux, un hébergement temporaire, un soutien psychosocial, une formation, la mise en place d'une activité génératrice de revenus, etc.

Note importante

Contactez le bureau de l'OIM à Paris ou dans votre pays d'origine dès que l'option du retour volontaire est considérée par la personne victime. En effet, ceci permet d'évaluer les risques et les besoins du bénéficiaire afin d'organiser au mieux les premières mesures d'assistance.

L'information pré-départ et une coordination adéquate permettent un retour bien préparé et constituent la base d'une réinsertion durable.



REPUBLIC OF AUSTRIA
FEDERAL MINISTRY OF THE INTERIOR
CRIMINAL INTELLIGENCE SERVICE AUSTRIA

REPUBLIC OF AUSTRIA
FEDERAL MINISTRY OF THE INTERIOR

Comment fonctionne CARE ?

- 1** Avant le départ, une évaluation des risques et des premières mesures d'assistance nécessaires sera menée. Un plan individuel de réinsertion sera rédigé par l'OIM en lien avec l'association référente d'aide aux victimes et la personne victime elle-même. Une attention particulière sera portée à l'évaluation des compétences et des motivations du bénéficiaire avant son départ, ainsi qu'à la définition d'opportunités concrètes et fiables de réinsertion à travers un contact direct avec des pairs ou le personnel de l'OIM dans le pays de retour.
- 2** Délivrance d'une aide flexible et sur-mesure aux personnes victimes de traite. Chaque bénéficiaire recevra une assistance personnalisée selon sa situation et ses besoins spécifiques.
- 3** Chaque plan individuel de réinsertion sera suivi par l'OIM jusqu'à 12 mois après le retour, avec l'accord du bénéficiaire.



©OIM



Foreign &
Commonwealth
Office



Comissão para a Cidadania e Igualdade de Género
Presidência do Conselho de Ministros

Contact

Le projet **CARE** est géré par le bureau de l'OIM à Paris.

OIM France

Fanny RUINART

fruinart@iom.int

Chloé TAILLARD YÉVENES

ctyevenes@iom.int

Tel.: +33.1.40.44.06.91

Fax: +33.1.40.44.04.85

www.iomfrance.org



Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)